

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV PLUS
ARRETEE AU 30/09/2008**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES
ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2008,**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 24 février 2006 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.232.699, un actif net D : 2.227.303 et un bénéfice de la période de D : 23.637 .

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FINOR**

BILAN
arrêté au 30 / 09 / 2008

ACTIF	Note	30/09/2008	30/09/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	1 597 310	1 715 929	1 781 046
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		66	50	50
Obligations et valeurs assimilées		1 496 574	1 615 211	1 680 326
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 670	100 668	100 670
Placements monétaires et disponibilités		633 785	443 210	668 296
Placements monétaires	6	624 403	427 404	655 050
Disponibilités		9 382	15 806	13 246
Créances d'exploitation	12	1 604	4 148	4 186
TOTAL ACTIF		2 232 699	2 163 287	2 453 528
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	4 440	4 804	4 748
Autres créditeurs divers	9	956	1 029	74 583
TOTAL PASSIF		5 396	5 833	79 331
ACTIF NET				
Capital	13	2 164 296	2 096 116	2 284 464
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		63 007	61 338	89 733
ACTIF NET		2 227 303	2 157 454	2 374 197
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 232 699	2 163 287	2 453 528

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 30 / 09 / 2008

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2008	Période du 01/01 au 30/09/2008	Période du 01/07 au 30/09/2007	Période du 01/01 au 30/09/2007	Année 2007
Revenus du portefeuille-titres	5	23 085	70 864	24 990	74 660	99 397
Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 106	64 863	23 680	70 748	93 517
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 979	6 001	1 310	3 912	5 880
Revenus des placements monétaires	7	2 440	7 821	2 930	9 368	12 119
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		25 525	78 685	27 920	84 028	111 516
Charges de gestion des placements	10	(5 223)	(15 976)	(5 652)	(17 169)	(22 755)
REVENU NET DES PLACEMENTS		20 302	62 709	22 268	66 859	88 761
Autres produits		47	166	951	951	1 020
Autres charges	11	(522)	(1 597)	(565)	(1 717)	(2 276)
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 827	61 278	22 654	66 093	87 505
Régularisation du résultat d'exploitation		4 167	1 729	(4 389)	(4 755)	2 228
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		23 994	63 007	18 265	61 338	89 733
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(4 167)	(1 729)	4 389	4 755	(2 228)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 575	(569)	(788)	(3 395)	(4 664)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession		2 235	4 648	(441)		2 694

694					
des titres					
RESULTAT DE LA PERIODE	<u>23 637</u>	<u>65 357</u>	<u>21 425</u>	<u>65 392</u>	<u>85 535</u>
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET arrêté au 30 / 09 / 2008					
	<i>Période du 01/07 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2008</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2007</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2007</i>	<i>Année 2007</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	23 637	65 357	21 425	65 392	85 535
Résultat d'exploitation	19 827	61 278	22 654	66 093	87 505
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 575	(569)	(788)	(3 395)	(4 664)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 235	4 648	(441)	2 694	2 694
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	151 064	(212 251)	(186 191)	44 768	241 368
Souscriptions					2 016
- Capital	762 422	2 316 120	316 814	1 548 482	040
- Régularisation des sommes non distribuables	31 016	36 241	13 462	20 305	39 860
- Régularisation des sommes distribuables	19 973	105 625	8 045	49 929	67 116
Rachats					(1 786)
- Capital	(621 525)	(2 522 515)	(491 209)	(1 501 071)	(608 30)
- Régularisation des sommes non distribuables	(25 016)	(43 826)	(20 869)	(18 193)	(152 64)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 806)	(103 896)	(12 434)	(54 684)	(888)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>174 701</u>	<u>(146 894)</u>	<u>(164 766)</u>	<u>110 160</u>	<u>326 903</u>
ACTIF NET					2 047
En début de période	2 052 602	2 374 197	2 322 220	2 047 294	294
En fin de période	2 227 303	2 227 303	2 157 454	2 157 454	2 374 197
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	50 486	59 537	59 330	53 309	53 309
En fin de période	54 158	54 158	54 596	54 596	59 537
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>41,126</u>	<u>41,126</u>	<u>39,517</u>	<u>39,517</u>	<u>39,878</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1,15%</u>	<u>3,13%</u>	<u>0,96%</u>	<u>2,90%</u>	<u>3,84%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/09/2008

(Unité en Dinar tunisien)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2008, sont établis conformément aux préconisations du

système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2008 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008, à D: 1.597.310, et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2008	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		46	66	0,00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		46	66	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	10	46	66	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 470 723	1 496 574	67,19%
Obligations des sociétés		270 000	277 095	12,44%
SKANES BEACH 2003 A	1500	90 000	91 616	4,11%
TUNISIE LEASING 2008-1	300	30 000	30 397	1,36%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	60 000	62 106	2,79%
AMEN BANK 2006	1000	90 000	92 976	4,17%
Bons du Trésor Assimilables		1 200 723	1 219 479	54,75%
BTA 03 2012 6.00%	150	150 600	155 244	6,97%
BTA 04 2014 7.50%	442	463 031	469 163	21,06%
BTA 07 2014 8.25%	443	451 322	455 365	20,44%
BTA 02 2015 7.00%	60	62 220	64 758	2,91%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 053	1,12%
BTA 05 2022 6.9%	50	48 800	49 896	2,24%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 670	4,52%
Parts des Fonds Communs de créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 670	4,52%
Total		1 570 769	1 597 310	71,71%

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 23.085 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008, contre D: 24.990 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2007, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2008	Trimestre 3 2007
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	2 945	3 524
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	18 161	20 156
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 979	1 310
TOTAL	23 085	24 990

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D : 624.403 contre D: 427.404 au 30.09.2007, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2008	% Actif net
Dépôt à vue		474 000	475 546	21.35%
Amen bank posteur		474 000	475 546	21.35%
Billet de trésorerie	150 000	148 395	148 857	6.68%
Tunisie Factoring TF80J271108 6.10%	150 000	148 395	148 857	6.68%
Total général	150 000	622 395	624 403	28.03%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2008 à D : 2.440, contre D : 2.930, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2007, et présente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2008 sur les dépôts à vue et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2008	Trimestre 3 2007
Intérêts des dépôts à vue	1 441	1 580
Intérêts des billets de trésorerie	999	1 350
TOTAL	2 440	2 930

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2008 à D : 4.440 contre D : 4.804 au 30.09.2007 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2008 qui se détaille ainsi :

	<u>30/09/2008</u>	<u>30/09/2007</u>
Montant HT	4 426	4 790
TVA	797	862
TOTAL	<u>5 223</u>	<u>5 652</u>
Retenue à la source	783	848
Net à payer	<u>4 440</u>	<u>4 804</u>

Note 9 : Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2008 à D: 956 contre D: 1.029 au 30.09.2007 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2008</u>	<u>30/09/2007</u>
Redevance CMF	173	181
Retenues à la source à payer	783	848
TOTAL	<u>956</u>	<u>1 029</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2008 à D: 5.223 contre D: 5.652 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie valeurs au titre du 3ème trimestre 2008.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2008 à D: 522 contre D: 565 pour la même période de l'exercice précédent et englobe la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2008 à D: 1.604, contre D: 4.148 pour la même période de l'exercice précédent et représente le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre.

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Septembre 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	2 284 464
Nombre de titres	59 537
Nombre d'actionnaires	848

Souscriptions réalisées

Montant	2 316 120
Nombre de titres émis	60 362
Nombre d'actionnaires nouveaux	194

Rachats effectués

Montant	(2 522 515)
Nombre de titres rachetés	(65 741)
Nombre d'actionnaires sortants	(240)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(569)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	4 648
Régularisation des sommes non distribuables	522
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	89 733
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(8 107)

Capital au 30.09.2008

Montant	2 164 296
Nombre de titres	54 158
Nombre d'actionnaires	802

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 Mai 2008.